

Desserte Forestière des « molettes, les guimets, la chaume »

Mardi 27 janvier 2015
REVEL

Contexte Economique à l'échelle du Grésivaudan :

- 40 000 hectares de forêt (plus de la moitié de la superficie du Grésivaudan).
- On estime à 800 emplois le poids de la filière bois dans l'économie locale.
- 230 entreprises présentes dans la vallée du Grésivaudan : travaux forestiers, sciage, charpente, menuiserie, fabrication du papier...

En Rhône Alpes, on estime que 300 M3 de bois d'œuvre exploités est nécessaire pour créer un emploi direct pendant 1 an

PROJET STRATEGIQUE FORESTIER DU GRESIVAUDAN (2012-2016)

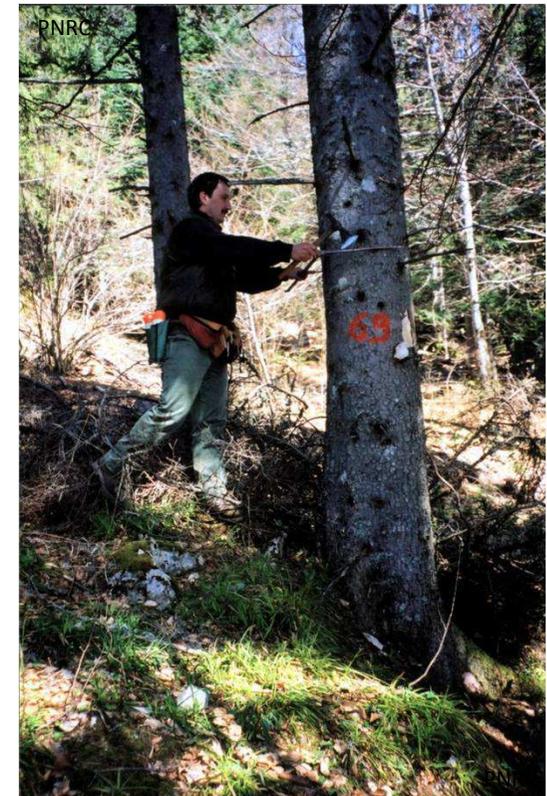
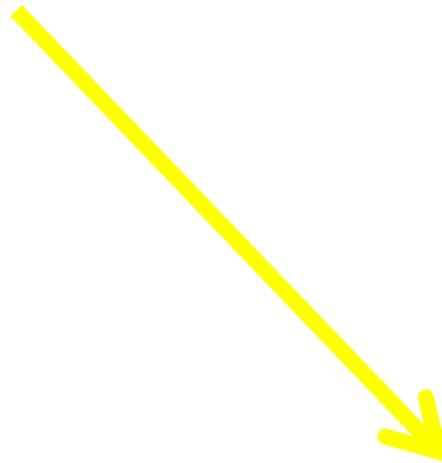
➤ Schéma de desserte forestière du massif de Belledonne initié par la Communauté de Communes du Grésivaudan et réalisé par l'ONF et le CRPF RA :

- 49 Zones à Rendre Exploitable identifiées à l'échelle du massif.
- Parmi elles, 11 zones classées prioritaires avec des scénarios proposés.
- Dont la Zone ZRE 9.04 : les Molettes.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône Alpes et la Chambre de l'Agriculture de l'Isère (PPRDF) sont en charge de l'animation de ce schéma de desserte.

➔ DESSERTE FORESTIÈRE : QUEL INTÉRÊT?

Prix de marché
des sciages



Prix du bois
sur pied

➔ DESSERTE FORESTIÈRE : QUEL INTÉRÊT?

Prix de marché
des sciages



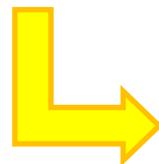
Coût de **transformation**

Frais de **reconnaissance de coupe**

Coût du **transport**

Coût du **débardage**

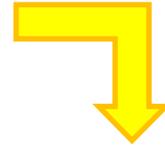
Coût du **bucheronnage**



Prix du bois
sur pied

➔ DESSERTE FORESTIÈRE : QUEL INTÉRÊT?

Prix de marché
des sciages



Coût de **transformation**

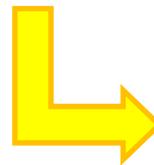
Frais de **reconnaissance de coupe**



Coût du **transport**

Coût du **débardage**

Coût du **bucheronnage**



Bonne desserte



Prix du bois
sur pied

➔ DESSERTE FORESTIÈRE : QUEL INTÉRÊT?

Mieux vendre vos bois de qualité



Réaliser des **éclaircies**



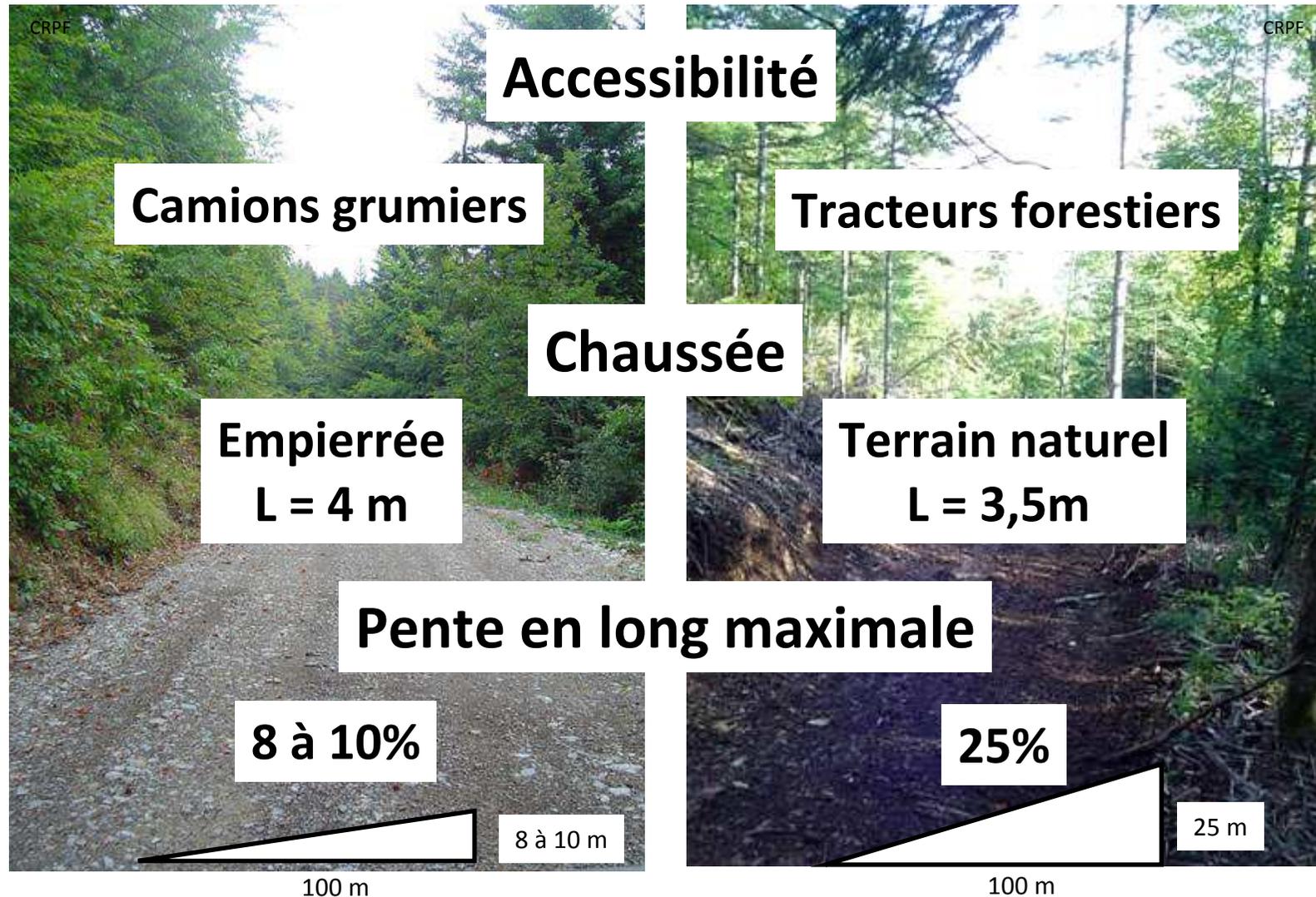
Faciliter la réalisation des **travaux sylvicoles**

DESSERTE FORESTIÈRE – ENJEUX

➔ DESSERTE FORESTIÈRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

ROUTE FORESTIÈRE

PISTE FORESTIÈRE



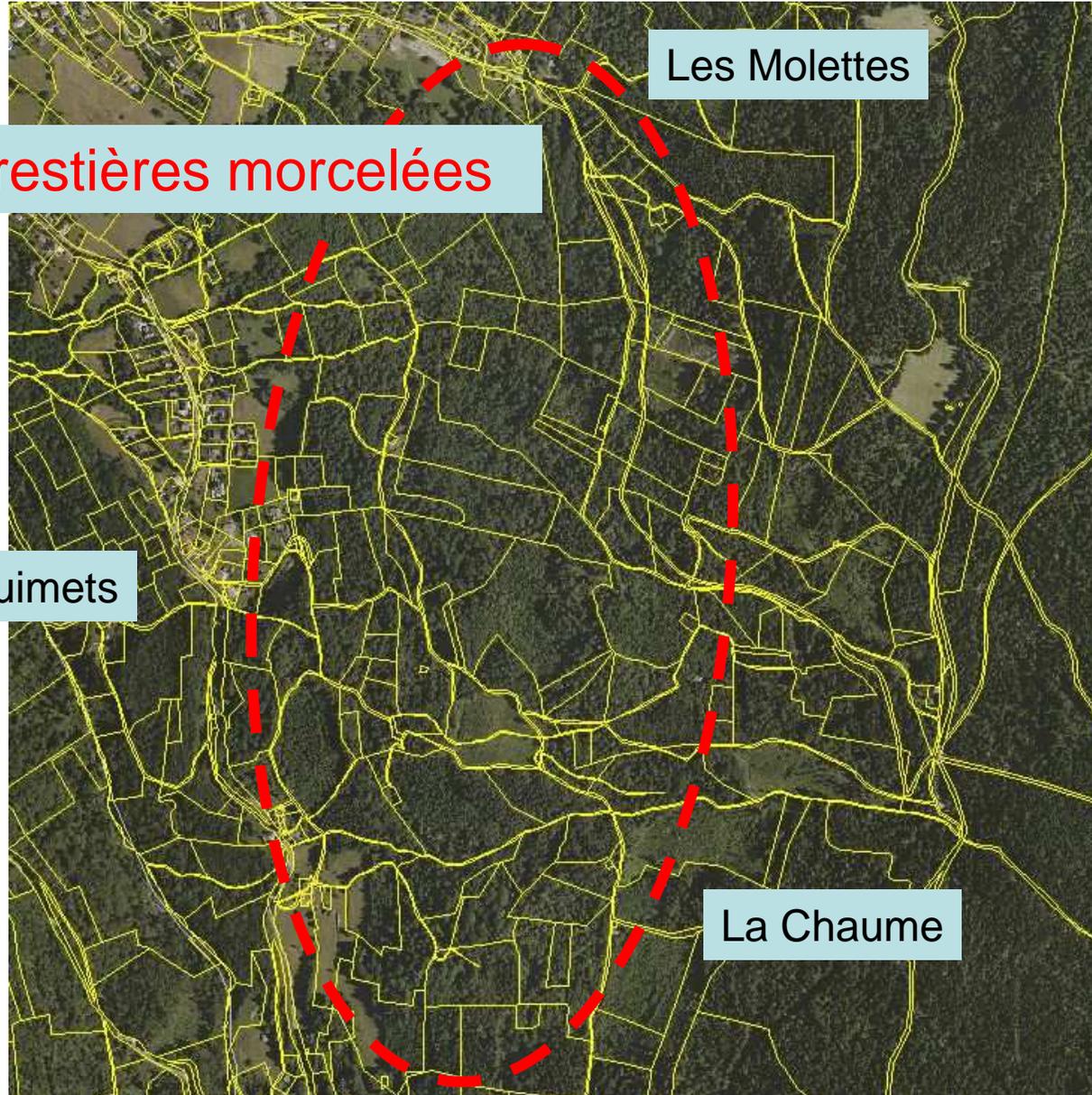
➔ SECTEUR CONCERNÉ PAR LE PROJET

Parcelles forestières morcelées

Les Molettes

Les Guimets

La Chaume

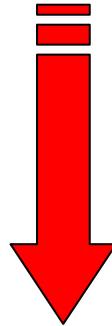


➔ CONTEXTE FORESTIER

- **Secteur prioritaire en terme d'aménagement de desserte structurante au niveau du schéma de desserte forestière sur de massif de Belledonne**
- **Secteur boisé en mélange feuillus/résineux**
- **Potentiel en terme de mobilisation de bois**
- **Secteur essentiellement privé**

➔ CONDITIONS D'EXPLOITATION ACTUELLES

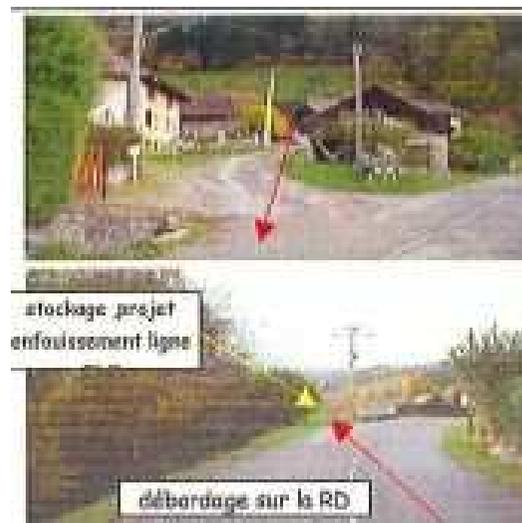
Secteur uniquement desservi par un réseau de pistes forestières



**Distance de trainage importante
(>1km surcoût important)**

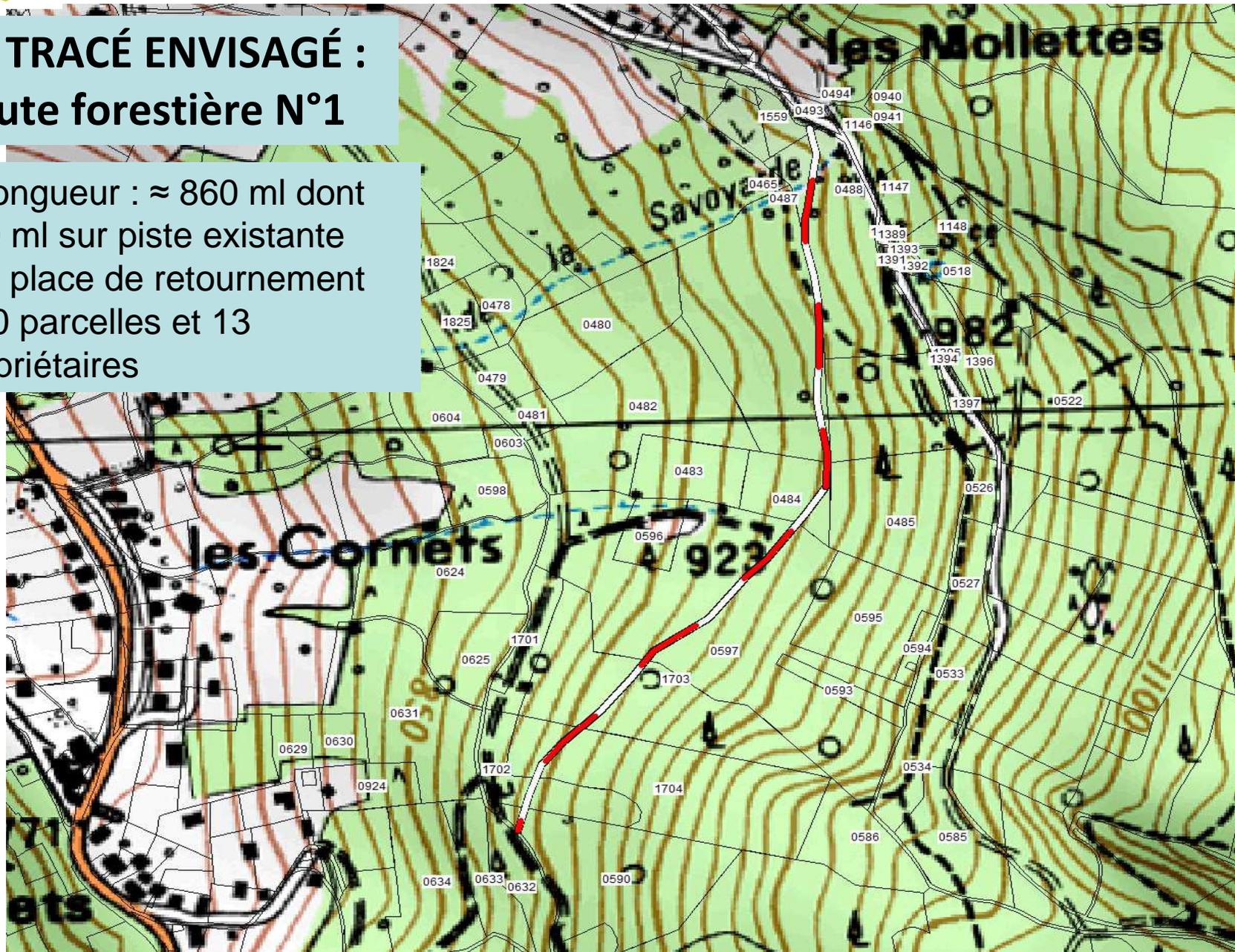
➔ CONDITIONS D'EXPLOITATION ACTUELLES

- Impossibilité d'évacuer des grumes par les chemins actuels dans certains secteurs (notamment les Guimets).
- Stockage des bois contraignants : Points noirs identifiés dans un état des lieux des interactions entre l'exploitation forestière et la voirie départementale et communale



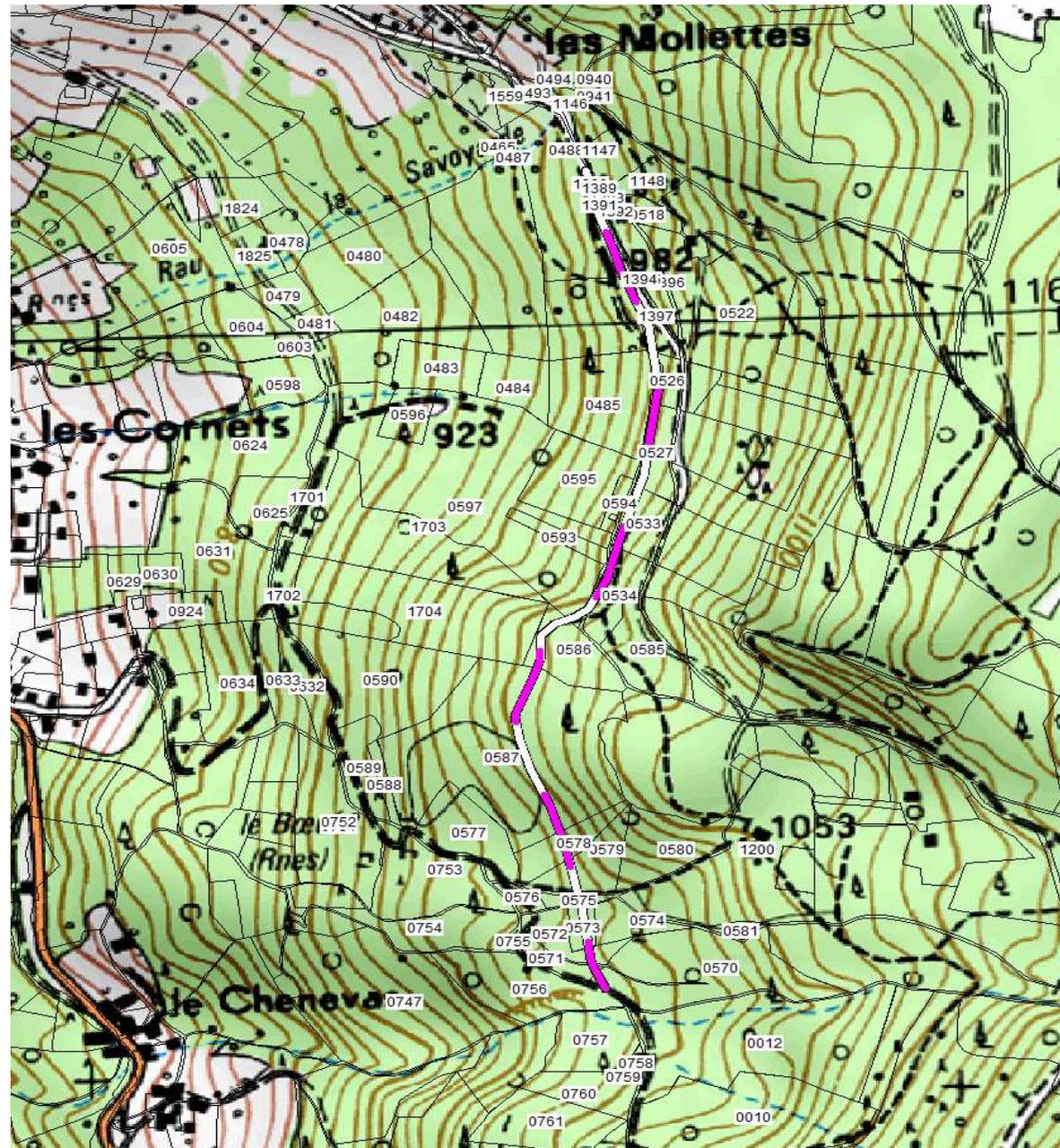
➔ TRACÉ ENVISAGÉ : Route forestière N°1

- Longueur : ≈ 860 ml dont 380 ml sur piste existante
- 1 place de retournement
- 10 parcelles et 13 propriétaires

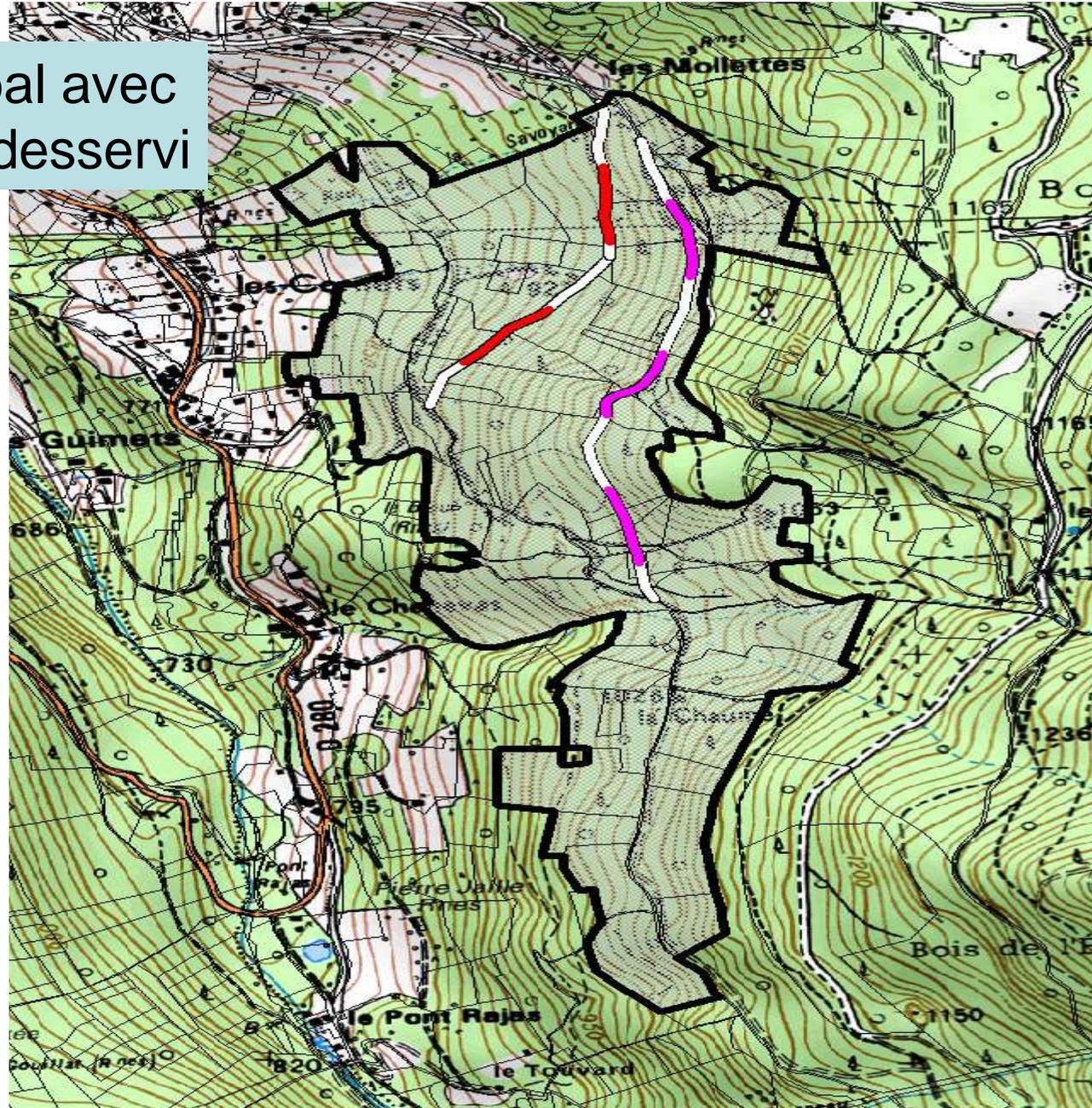


➔ TRACÉ ENVISAGÉ : Route forestière N°2

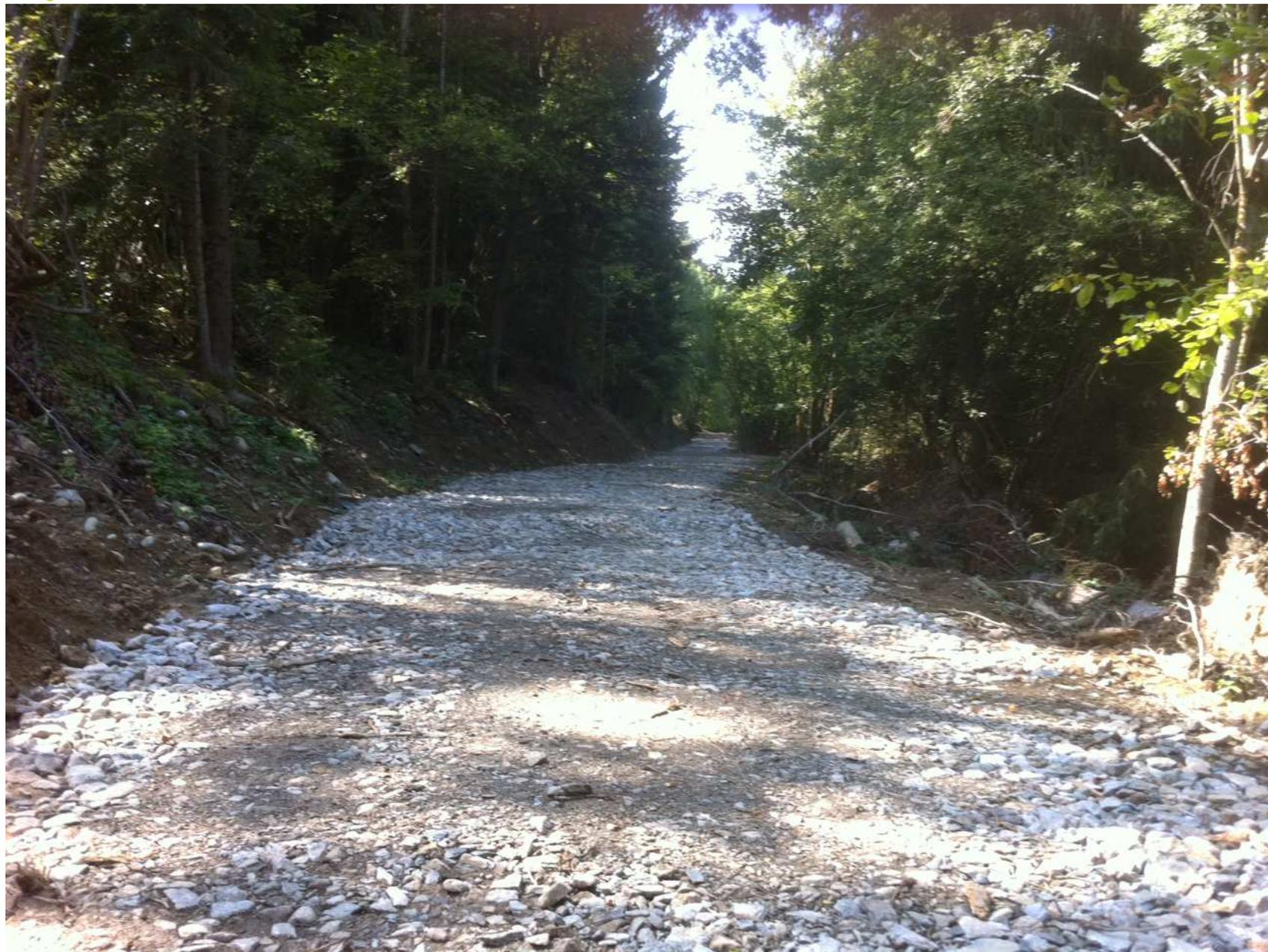
- Longueur : \approx 1320 ml dont 990 ml sur piste existante
- 1 place de retournement
- 32 parcelles et 39 propriétaires



Projet global avec
périmètre desservi



Exemple de desserte forestière :



Exemple de desserte forestière :



➔ CHRONOLOGIE

Projet inscrit au schéma de
desserte, demande de
propriétaires



Étude de faisabilité



Pré-tracé

Réunion publique



Groupe de travail



Piquetage
Étude technique



Réunion publique



Devis estimatif



Décision finale



Appel d'offre et travaux

Réunion d'information du 10 Octobre 2014 :

- 25 propriétaires présents.
- Approbation des propriétaires présents à la poursuite du projet.
- Constitution d'un groupe de travail : 5 propriétaires et les membres de la commission forêt de la commune.
- 1ere réunion du groupe de travail en novembre 2014 : visite sur le terrain des différents tracés.

De plus, un avis a été émis par la commune de Revel sur l'enquête publique des captages de la commune de Domène (captage Grand).

➔ TRAVAUX PRIS EN COMPTE DANS LE PLAN DE FINANCEMENT:

Débroussaillage et coupe des bois sans valeur

Terrassement, élargissement, talutage

Plateformes de retournement, surlargeurs

Empierrement, broyage et compactage

Assainissement (fossé, pose de géotextile, busage...)

Panneaux BO et barrière

Maitrise d'oeuvre

EMPIERREMENT



Récupérer **sur le tracé de la route**

Acheminer depuis une **carrière**

Quelle **quantité** ?
Quelle **qualité** ?

Empierrement **de carrière**

Quel **volume** ?

EMPIERREMENT



Exemple :

- Linéaire : **1000 m**
- Largeur chaussée : **4 m**
- Epaisseur empièrrement : **30 cm**

➔ **1200 m³** de matériau d'empierrement

Empierrement **pris sur place**



13 à 16 €/m³



15 600 à 19 200 €

x 2



Empierrement **de carrière**



25 à 35 €/m³



30 000 à 42 000 €

Projet collectif inscrit au **schéma de desserte de Belledonne**
Zone à rendre exploitable prioritaire : 9.04 les molettes

Nouveau programme Européen FEADER 2014-2020

Des incertitudes sur les taux de subventions envisageables

Et sur les modalités d'obtentions de ces subventions.

➔ Maîtrise d'ouvrage :

L'entité porteuse du besoin, ici la desserte forestière, définissant l'objectif du projet, son calendrier, le budget consacré à ce projet.

Exemples de projets en forêts privées portés par des communes sur Belledonne :

- Projet de la route forestière des crêtes : Mairie de Laval avec la participation financière des communes de Laval et les Adrets.
- Projet de desserte sur les communes d'Hurtières et Theys : la commune d'Hurtières porte le projet en tant que maître d'ouvrage.
- Projet de desserte sur la Combe de Lancey: La mairie de la Combe de Lancey est maître d'ouvrage.

⇒ Maîtrise d'œuvre :

Le terme maîtrise d'œuvre désigne l'entité retenue par le maître d'ouvrage afin de réaliser le projet dans les conditions de délais de coûts et de qualité fixés par le projet

Dans le cas des projets de desserte forestière, le maître d'œuvre peut être :

- Expert Forestier
- Coopérative Forestière
- ONF

⇒ Utilisation de la desserte :

- Infrastructure à vocation forestière principalement
- Mise en place de panneau BO et d'une barrière possible
- Mise en place d'une réglementation spécifique possible
- Statut de la voirie à définir : privée, communale ?



Fabien DAUJAT
Technicien CRPF Rhône Alpes

Merci pour votre attention et
votre participation !

Avec le concours financier de

